

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Août 1895

NOUVELLES LOCALES

DISTRIBUTION DES PRIX

ÉCOLES COMMUNALES DE GARÇONS

Mardi 30 juillet a eu lieu la distribution des prix aux écoles communales de garçons, sous la présidence de M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur des Gardes et des Carabiniers, en présence de M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, de M^{re} Guyotte, Vicair Général, de M. le Ch^{er} de Loth, premier adjoint faisant fonctions de Maire, de nombreux fonctionnaires, du clergé de la Principauté et d'une foule de parents et d'invités.

La séance a été ouverte par l'élève Laurant, qui a dit le compliment d'usage, après lequel M. le Colonel a pris la parole.

Dans une allocution toute paternelle et pleine de cœur, l'honorable président s'est fait l'interprète de son jeune auditoire, en adressant au Prince et à la Princesse de chaleureux remerciements pour l'extrême sollicitude, l'intérêt puissant et la munificence dont ils entourent la jeunesse scolaire. Il a indiqué fort spirituellement les devoirs qu'impose aux élèves cette protection souveraine, et les obligations que leur tracent les soins incessants et le dévouement dont les entourent leurs vénérés maîtres et professeurs.

M. de Sainte-Croix continue en ces termes :

Et croyez-vous que le frère de la doctrine chrétienne soit là tout entier? Erreur profonde, fruit de votre inexpérience si naturelle à votre âge. Lorsque des fléaux s'abattent trop souvent sur les contrées qu'ils habitent, lorsque des cités sont décimées plusieurs fois en quelques heures, les frères de la doctrine chrétienne envahissent les maisons où règne le deuil et la mort, soignant, encourageant, consolant les pestiférés et isolant charitablement les malheureux que la mort fauche dans leurs bras, pour que la présence des victimes n'augmente pas le désordre, le désespoir et les périls des survivants. Et lorsque l'horizon politique s'assombrit, lorsque la tempête éclate, lorsque le canon gronde, les voilà par les champs de bataille disputant tout ce qu'ils peuvent à la mort. La mitraille ne devrait-elle pas les épargner? Mais quelques-uns n'avaient pas l'honneur de voir leur sang mêlé à celui des combattants. Et lorsque tout est fini, que la peste a accompli son œuvre funeste, lorsque le dernier coup de canon a été tiré, ceux qui restent reviennent auprès de leurs jeunes amis continuer leur noble mission, et sont bientôt remplacés par d'autres frères, prêts et dignes de marcher sur leurs traces. Cette noble phalange ne périra pas.

Voilà le portrait pâle peut-être, mais assez ressemblant du frère de la doctrine chrétienne. Aussi, plus tard, lorsque vous serez grands, lorsque vous serez des hommes, lorsque vous serez des vieillards, à toutes ces étapes de la vie, quand vous verrez passer un frère de la doctrine chrétienne, saluez de confiance et avec respect ce modeste habit, car comme celui du prêtre, c'est la livrée du dévouement, de l'abnégation, de la charité et de la vaillance.

Après ce discours, longuement et justement applaudi, M. Dugué de Mac Carthy donne lecture du rapport annuel du Comité de l'Instruction publique, puis la distribution commence. La So-

ciété Philharmonique et quelques chœurs et chansonnettes chantés par les enfants alternent joyeusement entre les appels de chaque classe.

Voici la partie principale du palmarès, que nous sommes obligés de réduire aux prix les plus importants.

Les prix d'honneur offerts par S. A. S. la Princesse Alice ont été mérités par :

ÉCOLE DE MONACO

Classe d'honneur : Jules Ballet.

1^{re} Classe : Joseph Barbotto — 2^e, Michel Basile — 3^e, Pierre Barral. — Classe intermédiaire : Edmond Eléonor 4^e, Emile Castellini — 5^e, Clément Crosetto — 6^e, Charles Barriera.

ÉCOLE DE MONTE CARLO

1^{re} Classe : Marius Chiabaut — 2^e, Gaston Lorenzi — 3^e, Henri Crovetto — 4^e, Marcel Médecin — 5^e, Félix Gastaud — 6^e, Alfred Mino.

Les élèves qui ont été le plus de fois nommés sont :

Classe d'honneur. — 1^{re} Division : Humbert Anfonso, 11 nominations ; Jules Ballet, 10 n. ; Jean Gras, 10 n. ; Louis Mazzi, 9 n. ; Lino Vaccaroni, 8 n.

Deuxième Division : Antonin Magnique, 12 nominations ; Henri Molinari, 8 n. ; Joseph Chiabaut, 7 n. ; Michel Persenda, 7 n. ; Jules Véran, 7 n.

Comme d'habitude, les travaux graphiques des élèves étaient exposés sur les murs et sur des tables et ont vivement captivé l'attention du public par leur nombre et leur variété.

La cartographie était tout particulièrement remarquable.

ÉCOLES COMMUNALES DES FILLES

Le lendemain 31 juillet, la même cérémonie réunissait les enfants des écoles de filles, en présence des mêmes assistants.

Après le rapport du Comité de l'Instruction publique, des morceaux de chant et des poésies ont été interprétés par les élèves, et la distribution a commencé.

Voici les noms des jeunes filles qui ont obtenu les prix d'honneur, les certificats d'étude et le prix du Comité :

Prix d'honneur accordés par S. A. S. Madame la Princesse :

Baptistine Barel — Marie Rantrua — Joséphine Ginocchio — Georgette Blanchi.

Certificats d'études :

Georgette Blanchi — Catherine Viale — Adeline Gaziello — Adeline Costa — Marie Lassalle — Angèle Barriera — Pauline Brun — Joséphine Cauvin — Louise Cauvin — Louise Aymino.

Le prix du Comité a été mérité par :

Catherine Viale.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1895 a été de 21,838.

Nous signalons avec plaisir le succès que vient d'obtenir un jeune monégasque, Fulbert Aureglia, à l'École d'Art décoratif de Nice, dont la distribution des prix a eu lieu jeudi.

M. Fulbert Aureglia, qui a commencé ses études

d'architecture chez M. Adrien Ricord à Monaco, a remporté huit prix, dont cinq premiers, deux seconds et un troisième.

Nous sommes également heureux d'apprendre qu'un autre de nos concitoyens, M. Jean Marsan, qui étudiait depuis quelques années la médecine à Paris, vient d'y être reçu docteur, après une thèse brillante : *Contribution à l'étude de la forme rénale de la fièvre typhoïde.*

Nos félicitations à ce studieux jeune homme.

M. le Consul de France a reçu de S. Exc. M. le Ministre des Affaires Étrangères de France, la réponse ci-dessous, à la dépêche adressée au nom de la Colonie française, le 14 juillet, à M. le Président de la République.

Monsieur,

Le Président de la République a été très touché des démonstrations patriotiques et des vœux respectueux pour sa personne, que vous avez bien voulu lui faire parvenir à l'occasion du 14 juillet en votre nom personnel et au nom de la Colonie Française de Monaco.

M. le Président me prie de vous transmettre ses vifs remerciements et vous charge de faire parvenir à la Colonie Française l'expression de sa gratitude.

Recevez, etc.

(Signé) G. HANOTAUX.

Le train 7, venant de Paris jeudi, a eu à son arrivée à Nice 1 heure 40 de retard par suite d'un accident de machine purement matériel survenu près de Montélimar. Le retard pour l'arrivée à Monaco a été moins important et le courrier a pu être distribué dans la soirée.

Les Actionnaires de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco sont invités à faire apposer sur leurs titres la mention concernant les modifications apportées aux Statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 1895, et approuvées par Ordonnance Souveraine du même jour.

Les titres seront reçus, à cet effet, au siège de la Société, à Monte Carlo tous les jours, de 2 à 6 heures, les dimanches et jours de fête exceptés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — On écrit :

Dans un rapport spécial, le vice-amiral de La Jaille, commandant en chef l'escadre active de la Méditerranée, exprime toute sa satisfaction pour l'entrain, l'ordre, la précision qui ont régné au cours des manœuvres navales, et il annonce que les commandants des navires sont chargés de transmettre ses félicitations aux états-majors et aux équipages.

Mais, contrairement à la tradition, l'amiral ne croit pas devoir clôturer la période d'instruction par un ordre du jour général.

Il fait connaître qu'il procédera à l'inspection annuelle, non au mois de septembre, mais dès le mois d'août. Elle s'effectuera pendant environ quinze jours, au large du Golfe-Juan.

Au même moment, l'amiral Gervais inspectera l'es-

cadre de réserve, à laquelle il fera ensuite exécuter des tirs avant d'amener son pavillon.

Cabbé-Roquebranc. — Affluence considérable hier à Roquebrune, où a eu lieu la procession traditionnelle de Notre Dame des Neiges, favorisée par un temps magnifique.

Colombophile

L'industrie des pigeons voyageurs est entrée dans la voie du progrès merveilleux.

Le moment n'est sans doute pas encore proche, où le pigeon franchira les six mille kilomètres qui séparent New-York du Havre et suppléera les steamers pour le service de la poste aux lettres pour les communications de la France et l'Algérie, qui sont, à tant d'égards, intéressants.

Il y a un peu moins de 700 kilomètres entre le littoral algérien et celui des côtes méditerranéennes de la France; or, grâce à l'initiative d'un de nos confrères parisiens l'on a aujourd'hui la certitude matérielle que le messenger ailé peut franchir 500 kilomètres, voire même 600, pour retourner à son colombier. Trois cent cinquante des messagers lancés le 30 juin dernier ont, en effet, regagné leurs colombiers à Dijon, à Courtray, à Paris, après avoir été lancés en pleine mer, à des distances aussi longues de ces diverses localités.

Le plus grand pas est donc fait, au point de vue de la démonstration des services que l'on peut réclamer de l'industrie colombophile pour faire communiquer les deux rives du grand lac français, en cas d'interruption des câbles sous-marins qui permettent l'échange quotidien de télégrammes franco-algériens.

Avant l'expérience mémorable qui a lancé des centaines de pigeons dans les airs, à 500 kilomètres du littoral français, les colombophiles les plus experts n'osaient ajouter foi au succès du lancer, et restaient sceptiques.

Les pigeons devaient, pensait-on, refuser de se lancer au travers de l'atmosphère baignée par les flots tumultueux de l'Océan,

M. Joseph Dugniol, un amateur de pigeons des plus distingués, qualifiait d'absurde l'affirmation que les pigeons étaient susceptibles de pareil acte d'héroïsme.

Il se trompait. L'amour de leur foyer, la passion de leur nid conjugal sont plus forts que les éléments conjurés contre ces frères messagers.

Il en résulte, pour la science, des moyens nouveaux de dompter les obstacles qui séparent la France de ses colons d'Algérie. Tombouctou est à seize cents kilomètres des postes avancés du Sud algérien; il n'y a pas de témérité à prévoir qu'avant peu d'années l'expérience sera tentée de lancer des pigeons entre ces deux régions encore séparées par le désert.

De nouveau, on redira, sans doute, ce que M. Joseph Dugniol écrivait, il y a trois mois, à propos de la tentative du 30 juin dernier. Le démenti viendra-t-il encore une fois montrer quel instinct puissant anime l'oiseau de Vénus, auquel nous n'avons décerné pendant de longues années d'autre honneur que de figurer sur le menu de nos dîners! C'est fort probable.

Lorsqu'au mois de juillet 1887 fut opéré le premier lâcher de Corse à Marseille, les plus optimistes furent surpris du retour des pigeons.

Les 265 kilomètres avaient été parcourus en huit heures, au vif étonnement des sceptiques. Mais on considéra cette épreuve comme un maximum: l'on regarda cette traversée de huit heures comme la plus longue à imposer au pigeon sans qu'il périt.

Au reste, la France n'est pas seule à s'occuper industriellement du vol des pigeons.

Avant l'expérience de juillet 1887 entre la Corse et Marseille, les Italiens s'étaient servis, dès 1885, des messagers ailés pour correspondre du port de la Maddalena à Rome et de Cagliari à Naples.

Ce dernier trajet était de 420 kilomètres, il avait cependant été parcouru avec succès par les pigeons.

Les Allemands ont aussi étudié de très près la question. On ignore généralement qu'il fonctionne depuis dix-huit mois entre Metz et Strasbourg un service quotidien de « poste par pigeon » et que la messagerie ailée bat de plusieurs centaines de longueurs celle de l'express le plus rapide.

La domesticité du pigeon est tout aussi importante, au point de vue du progrès de l'humanité, que celle de l'électricité et de la vapeur; quand elle sera parfaite, elle sera aussi féconde en résultats que le sont déjà l'adoption de ces deux forces à des divers besoins industriels.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Distribution de prix un peu partout et grand bouclage de valises à Paris, malgré l'inclémence de la température. Les orages de l'atmosphère n'empêchent pas l'émigration vers la Suisse, les villes d'eaux et les stations de bains de mer. On espère que le soleil dissipera les nuages, et on part vers la montagne ou l'Océan. Paris devient désert, et les lycéens, les lycéennes, sous l'œil complaisant de leurs parents, vont respirer un peu partout l'air de la liberté. Le déplacement est une nécessité dans cette fin de siècle, où la lutte pour la vie est éternelle et où le surmenage des petits et des grands a tant besoin de dérivatif.

Les parents et les enfants ont entendu, cette semaine, de belles harangues, préparées dans le silence du cabinet, où d'excellents conseils ont été donnés en style académique aux jeunes élèves et à ceux qui ne sont plus jeunes.

Jadis c'étaient les seuls professeurs qui lisaient des discours. Depuis quelques années, l'éloquence des distributions de prix a été confiée à des académiciens, à des hommes politiques, à des écrivains. Y a-t-elle gagné? Je n'oserais le dire. Les professeurs, hommes prudents, évitaient de sortir des lieux communs. Ce n'était pas amusant. Depuis, des profanes ont cru devoir avouer devant les élèves qu'ils avaient été de médiocres potaches.

Cette année, M. Sully-Prudhomme, le grand poète, à la distribution des prix du lycée Condorcet, a trouvé bon de confesser les torts qu'il eut, dans sa jeunesse, envers l'*Alma parens*, et il a longuement indiqué l'obéissance, la vénération, l'amour qu'il vouerait à ses maîtres... s'il était encore sur les bancs de l'école. Je me rappelle que Ferdinand de Lesseps avait fait un discours à peu près semblable et dit, en style plus noble, qu'il avait été quelque peu cancre. Sans doute, il le regrettait, et ses regrets étaient aussi noblement exprimés que ceux de M. Sully-Prudhomme. Je crois qu'il n'est pas utile de dire aux jeunes lycéens qu'on est devenu grand homme après avoir été mauvais élève. C'est de l'excitation à la paresse.

Mais il y a tant de repentir sincère dans ces malencontreuses confessions qu'on aurait mauvaise grâce de les critiquer amèrement. J'ai voulu simplement dire que les professeurs, lorsqu'ils avaient le privilège des discours de distribution de prix, pesaient mieux leurs paroles. Ce n'est point un professeur qui se serait lancé comme le conseiller municipal de Paris, M. Hubbard, dans un éloge excessif de la gymnastique dans les pensionnats de demoiselles, et qui aurait terminé son *speech* par cette phrase monumentale: « Mesdemoiselles, faites-vous un torse! »

×

A la distribution des prix du Concours général, nous avons eu deux discours universitaires qui sont des modèles.

M. Bergson a parlé sur *le bon sens et les études classiques* en fort bons termes et il a vivement critiqué les formules, c'est-à-dire les idées que le langage nous apporte toutes faites et que nous acceptons trop facilement. D'après lui, les études classiques amènent à rompre la glace des mots et à retrouver au-dessous d'elle le titre courant de la pensée. — Est-ce bien exact? La beauté même des formes classiques n'incite-t-elle pas à sacrifier l'idée aux mots au lieu d'habituer à penser indépendamment des mots?

Le ministre de l'instruction publique, M. Poincaré, a répondu par un discours magistral. Il croit, avec Bossuet, que « le bon sens est proprement le maître de la vie humaine. » Il a reconnu que l'école et le collège ne suffisaient pour donner le bon sens. « Les leçons de l'école et « du collège, a-t-il dit, se complètent, au cours de la vie, « par les avertissements des choses et l'exemple des « hommes. »

Voilà de belles paroles... pleines de bon sens.

×

Il est un endroit où l'on n'a pas distribué de prix: c'est à la Comédie-Française.

Chaque année, vers la fin de juillet, de par le règlement, le Comité du Théâtre-Français se trouve obligé d'entendre les auditions de comédiens de Paris et de province qui briguent l'honneur d'entrer dans la Maison de Molière. Quelquefois des artistes passent par cette porte entr'ouverte. M^{lle} Legault a été reçue pensionnaire après une audition dans la scène des portraits de *Célimène*. M. Mounet-Sully est entré au Français après une audition de ce

genre; il est vrai qu'il était fortement recommandé par M. Delaunay, qui l'avait découvert à Périgueux.

Cette année, les auditions ont été sans résultat. Il ne pouvait en être autrement: les rôles du répertoire sont tenus *en triple* et le Comité serait disposé non à engager, mais à dégager, c'est-à-dire à réviser la liste des pensionnaires. Est-ce à dire que la Comédie-Française soit fermée?

Pas précisément, comme le dit M. Mounet-Sully: « Il y a toujours de la place *en dessus*; il n'y en a pas *en dessous*. » Si cette formule est exacte, comme je le crois, il faut une forte confiance en soi pour se présenter aux auditions annuelles de la Comédie-Française. Ne pourrait-on pas modifier le règlement et ne donner des auditions qu'au fur et à mesure des vides qui se produiraient dans les cadres?

×

Un débouché vient d'être ouvert aux artistes dramatiques sans emploi.

Il existe dans le quartier Saint-Victor, près de la rue Monge, un théâtre superbe, les Arènes de Lutèce, habilement restaurées à la suite de fouilles patientes.

M. Charles Read, de la Société Nationale des Antiquaires de France, a l'intention de faire revivre à nos yeux l'époque gallo-romaine et d'organiser à ses frais, au Cirque de la rue Monge, une série de représentations historiques. Il a même composé pour la circonstance un drame, qui doit être en cinq actes et en vers, dont le titre serait: *Les Romains de Jules-César en Gaule*. Comme les premiers sujets de la Comédie-Française et de l'Odéon hésiteront à prêter leur concours à l'idée, voilà une belle occasion de se produire pour les Talmas et les Rachels de l'avenir.

M. Charles Read fait à ses frais toute l'installation et il abandonnera les bénéfices — s'il y en a — pour la continuation des fouilles; car il paraît que les fouilles ne sont pas continuées faute d'argent.

Il ne manque plus à M. Charles Read que l'autorisation de M. Poubelle, préfet de la Seine. Pourquoi M. Poubelle la refuserait-il? Ce serait priver les amateurs d'art dramatique d'une représentation curieuse et d'un intéressant feuillet de M. Sarcey.

DANGEAU.

CAUSERIE

Nous sommes au moment des grandes chaleurs, c'est aussi celui des récoltes dans certaines contrées, l'époque nous paraît donc propice pour rappeler les précautions que doivent prendre les travailleurs de la terre contre les ardeurs du soleil et contre leur imprudence même.

Les paysans peuvent, pendant les chaleurs, éprouver des dérangements que l'hygiène permet, non seulement de combattre, mais encore de prévoir.

Il n'est guère d'individus, du moins dans nos climats, qui puissent affronter impunément, la tête découverte, les ardeurs du soleil.

L'action directe des rayons solaires frappant sur la tête produit fréquemment un ensemble d'accidents désignés sous le nom d'insolation. Le premier degré, c'est le coup de soleil, qui produit sur la figure une rougeur analogue à celle de l'érysipèle. A un degré plus élevé, il y a chez les enfants fièvre cérébrale avec délire, et chez les grandes personnes congestion ou apoplexie cérébrale, souvent mortelle.

On doit recommander aux moissonneurs d'éviter l'action directe des rayons solaires sur la tête nue et appeler leur attention sur la nécessité d'une coiffure pour travailler au soleil.

Le chapeau de paille léger à larges bords peut remplacer très bien les autres coiffures.

Il abrite la face et le cou contre le soleil et permet, par l'intervalle de ses mailles peu serrées, une circulation d'air qui rafraîchit la tête.

On conseille parfois, quand on reste exposé longtemps au soleil du même côté, de retourner son chapeau devant derrière, de façon à mettre sur le côté chaud de la tête le côté frais du chapeau. On renouvelle cette manœuvre toutes les fois que le besoin s'en fait sentir. C'est un petit moyen qui a son utilité et qu'il ne faut pas dédaigner.

Le chapeau qu'on devrait adopter, dit le docteur Hector Georges, à qui nous empruntons ces excellents conseils déjà quelque peu anciens, mais toujours utiles, c'est celui des Japonais. Qu'on imagine un cercle qui entoure la tête; des quatre points de ce cercle partent quatre supports montants qui soutiennent un petit toit conique analogue au couvercle en fer blanc de certaines marmites. La tête est parfaitement abritée par ce couvercle de paille sans être emprisonnée comme dans les chapeaux

ordinaires. C'est un abri léger et complet, à vaste circulation d'air, coiffure tout à fait hygiénique par les grandes chaleurs.

Ce qu'on doit surtout éviter, c'est l'immobilité au grand soleil. En se tenant tranquille, on reçoit plus aisément un coup de soleil qu'en se donnant du mouvement. Quand on prend ses repas en plein champ, il faut donc avoir soin de se mettre à l'ombre. A plus forte raison ne doit-on pas dormir au soleil surtout après avoir mangé et encore bien moins après avoir bu plus que de coutume.

Lorsque par suite d'imprudences ou de nécessité, on aura été frappé d'un coup de soleil, le traitement à employer est assez simple. Il faut d'abord, cela va sans dire, mettre l'individu à l'ombre, puis on lui fera prendre des boissons aussi fraîches que possible et acides, eau, vinaigre, limonade au citron. Le café noir, soit en tisane, soit concentré, est encore une très bonne boisson, parce qu'il chasse le sang de la tête et que c'est de là que vient tout le mal. Enfin on appliquera sur la tête et la face des compresses souvent renouvelées, imbibées d'eau fraîche. La tête devra être maintenue élevée, et non abaissée pour faciliter la descente du sang. L'ensemble de ces moyens amène ordinairement la disparition graduelle des accidents en quelques heures.

C'est donc la tête qu'il faut préserver du soleil. Pour le reste du corps, la chaleur n'a pas grand inconvénient, et l'on peut supporter des températures excessives sans danger pour la santé, et cela d'autant plus facilement que l'air est plus sec.

Les vêtements amples et légers sont indispensables pour résister à la chaleur, et les moissonneurs peuvent heureusement les adopter sans être retenus par une question d'étiquette.

Quant à la nourriture, dans les campagnes, pendant l'été, ce sont généralement les végétaux et les fruits. On doit recommander d'éviter les fruits verts ou insuffisamment mûrs, parce que c'est une des causes les plus fréquentes des dérangements d'entrailles. Pour les boissons, il y a certaines précautions à prendre, d'autant plus que l'effet le plus ordinaire de la chaleur est de provoquer une soif assez vive.

On conseille ordinairement les boissons rafraîchissantes comme les limonades ou l'eau vinaigrée, ou bien encore de l'eau où l'on ajoute deux cuillerées de rhum ou d'eau-de-vie par litre.

Il y a mieux que cela. C'est la tisane de café, préparée à la dose d'une cuillerée de café moulu pour un litre d'eau bouillante. On y ajoute du sucre ou de la cassonade, et une légère proportion d'eau-de-vie. Cette boisson, mise dans une cruche de grès et emportée aux champs, se prend à raison d'un verre toutes les deux heures. Elle fortifie les muscles, diminue la transpiration, chasse le sang du cerveau, raffermi les organes digestifs et prévient tous les dérangements intestinaux.

Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de boire des boissons glacées quand le corps est en sueur.

Il peut s'en suivre des accidents terribles, mortels même par l'effet de coliques violentes que détermine leur ingestion.

Les ablutions pratiquées en se mouillant la figure et les mains plusieurs fois par jour, au ruisseau le plus voisin, sont encore, pour les moissonneurs, un moyen excellent et tout à fait inoffensif de combattre les effets de la chaleur.

La sueur, qui permet de combattre l'élévation de la température tant qu'on est au soleil ou qu'on travaille, devient un danger quand on est à l'ombre, ou que le soleil a disparu, ou que l'on reste au repos. Il faut donc prendre bien garde aux refroidissements si faciles à contracter en pareil cas.

A la suite d'un refroidissement qu'on n'aurait pu empêcher, on en pourra combattre les conséquences par des boissons chaudes et alcooliques, prises le plus tôt possible.

FAITS DIVERS

M. Arrigo Boïto, le compositeur de *Mefistofele* et le collaborateur très connu de Verdi, pour le livret d'*Otello*, va reparaitre prochainement comme musicien sur les scènes d'Italie.

Il vient de terminer, en effet, son nouveau drame musical, *Nerone*, auquel il a consacré dix ans de travail.

Un incident tragique vient de se passer au National-Theater, où une troupe représente en ce moment un drame de circonstance, les *Mystères d'une maison de fous*.

L'acteur qui joue le rôle principal représentait avec talent les tortures subies par un malheureux détenu injustement dans un établissement d'aliénés. A la fin de la représentation, le malheureux se jeta par terre en proie à une crise terrible, répétant cette phrase de son rôle : « Je ne suis pas fou, rendez-moi mon argent. » Au début, le public ne comprit pas ce qui se passait ; mais, la scène se prolongeant, la vérité éclata à tous les yeux ; le malheureux acteur était devenu vraiment fou.

Il a fallu cinq hommes pour le maîtriser et le conduire dans une maison d'aliénés, d'où il ne paraît pas devoir sortir, ses crises de folle furieuse ayant augmenté.

LE PLUS ANCIEN JOURNAL CONNU. — Il se tient en ce moment, à Heidelberg, un Congrès de journalistes dont les membres ont reçu, comme souvenir commémoratif, un fac-simile du premier journal connu.

C'est une gazette publiée en 1609 à Strasbourg, par Jean Carolus, sous le titre suivant :

« Relation de toutes les choses remarquables et mémorables qui peuvent se passer çà et là dans la haute et basse Allemagne, ainsi qu'en France, Italie, Ecosse, Angleterre, Espagne, Hongrie, Pologne, Transylvanie, Valachie, Moldavie, Turquie, durant cette année 1609. Toutes les nouvelles reçues seront imprimées aussi consciencieusement que possible. »

Le premier numéro de cette gazette contient, entre autres choses curieuses, une lettre de Venise, datée du 4 septembre 1609, et où la découverte de la lunette, par Galilée, est annoncée en ces termes laconiques encore que précis :

« Le gouvernement de ce pays a augmenté de cent couronnes la pension du signor Galilée, de Florence, professeur à Padoue, parce qu'il a trouvé, grâce à son travail assidu, un instrument dans lequel on peut voir les lieux éloignés comme s'ils étaient dans le voisinage, tandis que les objets voisins y apparaissent beaucoup plus grands que s'ils étaient regardés à l'œil nu. »

Le congrès national des Sociétés de géographie s'est réuni jeudi à Bordeaux.

L'assistance était très nombreuse, et les ministres y avaient envoyé des délégués : l'intérieur M. Anthoine, ingénieur du service de la carte de France ; les affaires étrangères, M. Jules Lefavre, consul ; les colonies, le capitaine Marchand, attaché au service géographique ; le commerce, MM. Turquan, chef de la statistique générale, et Janthiot ; les travaux publics, l'ingénieur en chef Strohl ; la marine, le lieutenant de vaisseau F. Martin ; l'instruction publique, M. Lorin ; la résidence générale de Tunisie, M. Machuel.

On remarquait, en outre, le comte de Saint-Sand, délégué de la Société de géographie de Madrid, et des délégués de la Société des études maritimes et coloniales et de la Société de géographie commerciale de Paris, des délégués du Havre, de Lille, Lorient, Saint-Nazaire, Marseille, Valenciennes, Nancy, Toulouse, Rochefort, Nantes, Montpellier, Lyon, Dunkerque, Tunis, Oran, etc.

Jeudi soir, les congressistes ont pris part à une réception que leur offrait la Chambre de commerce.

Dans une seconde séance, le congrès a émis le vœu que les ministres qui font dresser des cartes statistiques s'astreignent à employer pour ces cartes une échelle unique.

L'exposition du centenaire de la lithographie que l'on prépare au Palais des Beaux-Arts comprendra une partie moderne et une partie rétrospective.

Dans une séance tenue la semaine dernière à la galerie Rapp, des commissions ont été formées pour l'admission et le classement des œuvres de chacune de ces catégories.

La présidence d'honneur a été donnée à MM. Puvis de Chavannes et Detaille. La commission rétrospective est présidée par M. Georges Duplessis, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale. La commission moderne est présidée par M. Benjamin Constant.

Les commissions ont commencé leurs travaux. Le dernier délai pour le dépôt, au secrétariat général, des collections ou des œuvres, est fixé au 15 août.

VARIÉTÉS

Le Conservatoire

Dangeau a, mardi dernier, entretenu nos lecteurs des concours du Conservatoire dont les prix ont été distribués samedi, c'est-à-dire 100 ans, jour pour jour, après la promulgation de la loi qui l'a créé (3 août 1795 — 16 thermidor an III). C'est donc de toute actualité et il nous a paru intéressant d'en reparler ici. L'occasion est bonne pour dire les origines de cette institution, si parfaitement établie par ses fondateurs qu'on pourrait se contenter presque de laisser aller les choses telles qu'elles ont été organisées.

Jusqu'au XVIII^e siècle, on ne formait, en France, d'élèves musiciens que dans les maîtrises des églises. En dehors de ces écoles, d'ordre particulièrement austère, l'enseignement musical était individuel.

Le Conservatoire tire principalement son origine de la musique de la Garde nationale, organisée par Sarrette après la prise de la Bastille, mais avant celle-ci existait une Ecole royale de chant et de déclamation, fondée en 1784 sous la direction de Gossec qui, de son côté, a quelques droits à revendiquer une mention comme origine du Conservatoire. Pendant longtemps, c'est à cette école, créée sous la royauté, subventionnée par la cassette royale, qu'on a même attribué le seul mérite de cette fondation. Cela est si vrai qu'à la Restauration, quand la royauté revenue, prit à tâche d'effacer tout souvenir de la Révolution, le Conservatoire fut d'abord fermé, et Gossec, Sarrette, tous les fondateurs, chassés brutalement : mais bientôt on se ressouvint de l'ancienne Ecole royale de chant, logée, dès son origine, dans ce même local des Menus-Plaisirs où est encore le moderne Conservatoire, et il suffit d'en rappeler l'ancien titre pour lever tous les scrupules et permettre de rouvrir le Conservatoire.

L'Ecole royale, son nom l'indique, était essentiellement une école de chant ; l'Ecole de musique de la Garde nationale, devenue Institut national de musique, était exclusivement instrumentale. Bien que cette dernière eût une importance beaucoup plus considérable que la précédente, il n'est pas moins vrai que le Conservatoire de 1795 sortit de la fusion des deux éléments et qu'il tient à la fois de l'une et de l'autre école.

×

De tous les directeurs du Conservatoire, Sarrette seul est à peu près ignoré. Ce nom n'évoque aucune chose d'art musical très connue. Mais il n'en est pas de même de Cherubini et d'Auber. Ces deux maîtres ont laissé des œuvres en nombre si considérable qu'il faudrait une colonne entière de ce journal pour les énumérer.

Cherubini était né à Florence où il fit représenter ses premiers opéras. Il avait composé à 13 ans une messe à grand orchestre avec chœurs. Citons quelques-uns de ces ouvrages : *Quinto Fabio*, *Armida*, *Adriano in Siria*, *Messenzio la finta Princessina*, etc.

Il séjourna quelque temps en Angleterre puis se fixa à Paris sur les instances de Violti. Nommé directeur du Conservatoire le 19 avril 1822, il avait reçu la croix de la Légion d'honneur en 1814 non point comme musicien, ainsi qu'on le pourrait supposer à bon droit, mais comme lieutenant de la garde nationale.

Pour Auber, il serait presque inutile de parler de lui tant on connaît ses œuvres, tant on a dit qu'il était le plus français des musiciens. Il fut le troisième dieu de la trinité musicale, Boïeldieu, Hérold, Auber.

Ses opéras, joués partout, joués encore et qui plaisent toujours sont innombrables. Les deux premiers, *Séjour Militaire* et *Testament et les billets doux*, tombèrent avec retentissement. La *Bergère châtelaine* fut son premier succès ; puis vinrent, *Emma*, *Leicester*, *Leocadie*, *la Neige*, *le Maçon*, *le Concert à la Cour*, *le Timide*, *Fiorella*, *la Muette de Portici*, *les Diamants de la Couronne*, *le Cheval de Bronze*, *le Domino Noir*, etc., jusqu'à la *Fiancée du Roi de Garbe*.

Il convient de rappeler ce détail curieux que le duo tant de fois entonné de la *Muette de Portici* fut le signal, à Bruxelles, de la Révolution du 25 août 1830. Sa gloire et sa musique s'accordèrent merveilleusement avec la gloire et la littérature de Scribe, au point que l'imagination ne peut séparer ces deux noms et ces deux talents.

Quant à Ambroise Thomas, le directeur actuel, il est

trop connu et trop admiré pour que nous ayons besoin de faire ici sa biographie.

Ajoutons, pour terminer, que les concours du Conservatoire de musique jouissent d'une grande réputation non-seulement en France, mais encore à l'étranger. C'est là que beaucoup des grandes scènes des capitales de l'Europe recrutent la plupart de leurs futures étoiles. Cette année, MM. Stoumon et Calabresi, directeurs de la Monnaie de Bruxelles, sont venus exprès à Paris le mois dernier pour y assister, et ils ont engagé M^{lle} Pacary pour l'hiver prochain.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi sept août mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures du soir, dans un magasin servant d'atelier de menuiserie, sis rue des Princes, n° 8, dans la cour, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques du matériel et de divers outils servant à la menuiserie, tels que : établis, presse, ciseaux, scies, varlopes, riflards, rabots, etc., etc., et d'une quantité de planches bois blanc sapin de différentes dimensions.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE APRES FAILLITE

Le jeudi huit août mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures du soir et jours suivants au besoin, dans un magasin de mercerie, sis passage Grana, à Monte Carlo, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel composant ledit fonds de commerce, tels que : cravates, dentelles, fil et soie à coudre, rubans, lacets, boutons, buses, agrafes, laine, lustrine, doublures, calicot, balances avec poids, échelle, étagères, tables, placards, comptoir, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le Juge-Commissaire de ladite faillite, en date du vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le lundi douze août courant, à deux heures du soir, dans la cour de la maison Lorenzi, sise boulevard de l'Ouest, près le pont Sainte-Dévote, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits en fer, armoire à glace, commodes, tables, toilettes, bureau, pendules, fauteuils, chaises, tableaux, tables de nuit, ustensiles de cuisine et de divers harnais et accessoires de voiture.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BERTRAND.

M. V.-F. CURSI, Maison GINDRE (Correspondances des chemins de fer, transports, déménagements, etc.), 1, avenue de la Gare, Monaco, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que M. Aristide LAURENTI a quitté ses bureaux le 5 de ce mois, et qu'il ne fait plus partie de son administration.

ON DEMANDE UN COMMIS pouvant donner de bonnes références et connaissant bien la Principauté. S'adresser à M. V.-F. CURSI, Maison Gindre, Monaco.

IL A ÉTÉ PERDU jeudi soir 1^{er} août, près du kiosque de la musique, entre neuf heures et neuf heures et demie, un bracelet or et émail bleu surmonté de quatre brillants et d'une perle fine.

Prière de le rapporter à M^{me} VERVOORT, villa Grimsel, rue Bellevue, Monte Carlo, contre récompense.

ÉGLISE SAINT-CHARLES, MONTE CARLO

Samedi 10 août 1895

FÊTE DE SAINT-LAURENT

Diacre et Martyr

PATRON DU QUARTIER DES MOULINS

A 6 heures et à 7 heures, messes basses.
A 8 heures, grand-messe et vénération des reliques du vaillant Confesseur de la Foi.
Le soir, à 8 heures un quart, salut.

Jeudi 15 août

SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Fête de Précepte

A 6 heures et à 8 heures et demie, messes basses.
A 7 heures, messe de communion suivie de la réception de nouvelles Enfants de Marie.
A 10 heures, grand-messe solennelle.

A 4 heures du soir, vêpres suivies de la procession en l'honneur de la Sainte Vierge, à laquelle prendront part les classes communales des Dames de Saint-Maur et des Frères des Ecoles Chrétiennes à Monte Carlo, les Congrégations des Enfants de Marie et des Mères Catholiques, ainsi que la Confrérie de Saint-Laurent; les Dames de la paroisse sont également invitées à se joindre au pieux cortège.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Avenue Saint-Laurent — Place des Moulins — Boulevard des Moulins — Boulevard du Nord — Avenue Saint-Michel — Boulevard des Moulins — Avenue Saint-Charles et rentrée dans l'église paroissiale de Monte Carlo, où l'on donnera le Salut solennel du Très Saint Sacrement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 juillet au 4 août 1895

SAINT-FLORENT, b. Sainte-Fermine, fr. c. Giuliani,	charbon
AGDE, cutter, Henri-Camille, fr. c. Sanmartin,	vin.
CANNES, yacht à voiles, Paolina, ital. c. Laura,	passagers.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Mèrello,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Gardenc,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Martin,	id.
CETTE, b.-goël. Charles-René, fr., c. Rostan,	vin.

Départs du 29 juillet au 4 août 1895

ONEILLE, yacht à voiles. Paolina, ital. c. Laura,	passagers.
St-RAPHAEL, cutter, Sainte-Françoise, fr. c. Tinière, sur lest.	
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Mèrello,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Gardenc,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Martin,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

De MONTE CARLO à LA TURBIE
(RIGHI D'HIVER)

Service à partir du 20 Mai 1895

De Monte Carlo à La Turbie (montée)

NOM DES STATIONS	NUMÉRO DES TRAINS						
	1	3	5	7	9	11	13
	MATIN			SOIR			
Monte Carlo...départ.	6 »	8 »	10 »	2 »	3 45	5 »	6 30
Bordina.....départ.	6 06	8 06	10 06	2 06	3 21	5 6	6 36
La Turbie.....arr.	6 20	8 20	10 20	2 20	3 35	5 20	6 50

De La Turbie à Monte Carlo (descente)

NOM DES STATIONS	NUMÉRO DES TRAINS						
	2	4	6	8	10	12	14
	MATIN			SOIR			
La Turbie.....départ.	6 30	8 30	11 »	2 45	4 30	5 33	7 »
Bordina.....départ.	6 44	8 44	11 14	2 59	4 44	5 44	7 14
Monte Carlo...arr.	6 50	8 50	11 20	3 05	4 50	5 50	7 20

Les trains 1 et 2 n'auront lieu que les Dimanches et Fêtes jusqu'au 30 Sept.
Les trains 11 et 12 n'auront lieu qu'à partir du 1^{er} Octobre.
Les trains 13 et 14 auront lieu jusqu'au 30 Septembre.

Du 20 mai au 30 septembre : prix réduits pour les Dimanches et jours Fériés.
1^{er} Aller et retour de Monte Carlo à la Turbie ou de la Turbie à Monte Carlo : 1^{re} classe, 3 fr. 50 — 2^{me} classe, 2 fr. 50.

2^o En vue des excursions à Laghet, il sera délivré aux deux premiers trains du matin, partant de Monte Carlo à 6 h. et à 8 h. et repartant de la Turbie à 6 h. 30 et à 8 h. 30, des billets aller et retour à demi-tarif, soit :
1^{re} classe : 2 fr. 30 — 2^{me} classe : 1 fr. 75.

Le retour étant valable pour tous les trains de la journée.
Ces réductions ne sont applicables ni à Bordina ni aux voyageurs bénéficiant du demi-tarif en temps ordinaire.

Pour les jours de semaine et non fériés, le tarif ordinaire reste en vigueur.
ABONNEMENTS. — Du 1^{er} Juin au 31 Octobre, il sera délivré pour Monte Carlo et la Turbie :

1^o Des abonnements individuels de 10 courses, aller et retour, valables un mois avec 50 % de réduction sur le plein tarif ordinaire.
2^o Des abonnements pour familles de 30 courses, aller et retour, valables un mois avec 50 % de réduction sur le plein tarif ordinaire.

Imprimerie de Monaco — 1895